

Reliquats d'azote dans le sol au 30 avril 2012



Ces valeurs de reliquats d'azote au 30 avril 2012 peuvent être utilisées pour réaliser les calculs de dose prévisionnelle d'azote à apporter aux cultures d'été.



Utiliser la bonne méthode de calcul de la dose prévisionnelle

Depuis 2010, les reliquats d'azote au semis des cultures d'été fournis par la Chambre d'Agriculture et Arvalis comprennent l'azote résiduel de l'année précédente, auquel s'additionne l'azote issu de la minéralisation printanière de l'humus.

Par conséquent, ces valeurs de reliquats d'azote ne doivent être utilisées qu'avec la version 2010 des fiches de Prévisionnel de Fumure de la Chambre d'Agriculture, disponibles sur notre site Internet (www.gers-chambagri.com) ou auprès de nos Services Techniques.

Quelle valeur de reliquats prendre en compte cette année ?

Cas général : à l'est d'une ligne Condom-Marcillac, se référer au tableau ci-contre.

A l'ouest de cette ligne, utiliser le tableau (ci-contre) en minorant de 25 % la valeur obtenue.

Dans les zones où les cumuls de pluie du 1^{er} octobre au 30 avril atteignent 350 mm, utiliser le tableau ci-dessous en minorant de 10 % la valeur obtenue.

Pour les sols sableux de l'Armagnac, utiliser 30 U/ha comme valeur de reliquats d'azote.

Pluviométrie : des disparités départementales

Le mois d'avril a été très arrosé cette année, et émaillé de nombreux épisodes orageux. L'ouest du département enregistre des cumuls de pluie dépassant les 400 mm depuis le 1^{er} octobre 2011.

A l'est d'une ligne Condom-Marcillac, la pluviométrie enregistrée entre le 1^{er} octobre et le 30 avril avoisine les 300 mm (305 mm à Auch, 285 mm à Gimont, St-Clar, L'Isle Jourdain). Cette valeur peut localement être supérieure du fait des phénomènes orageux, pour dépasser 350 mm.

Comment utiliser ce tableau ?

- 1- Choisissez en colonne le type de sol de votre parcelle en fonction de sa nature et de sa profondeur.
- 2- Croisez avec la ligne correspondant à la culture précédente et au rendement de ce précédent.
- 3- La case obtenue propose une fourchette de valeurs ; le niveau d'azote apporté au précédent (faible ou fort) vous oriente vers la valeur basse ou haute de cette fourchette.

Renseignements :

- Chambre d'Agriculture du Gers, Services Techniques, Matthieu Abella au 05.62.61.77.13.
- Arvalis – Institut du Végétal, Aude Bouas au 05.62.61.77.36.



LES RELIQUATS* AZOTES au 30 avril 2012 dans le Gers (Unités/ha)						
pour une pluviométrie de 305 mm du 1er octobre 2011 au 30 avril 2012 (données Météofrance Auch)						
Caractéristiques du précédent			Type de sol			
			Argilo calcaire		Limoneux type 'boulbène'	
Précédents	Rendement du précédent en qx/ha	Azote apporté au précédent en U/ha	profonds > à 60 cm	superficiels < à 60 cm	profonds > à 60 cm	superficiels < à 60 cm
Blé tendre	40	80 - 160	85 - 110	55 - 70	85 - 110	50 - 60
	50	80 - 160	70 - 100	45 - 60	70 - 100	45 - 55
	65	120 - 180	70 - 85	45 - 55	75 - 85	45 - 55
	80	150 - 200	55 - 70	40 - 50	60 - 75	40 - 45
Blé dur	40	120 - 180	85 - 110	55 - 70	85 - 110	50 - 60
	50	140 - 200	85 - 100	55 - 65	85 - 100	50 - 60
	60	160 - 230	70 - 95	45 - 60	70 - 100	45 - 55
Orge	50	80 - 130	85 - 100	55 - 60	85 - 100	50 - 60
	60	110 - 150	85 - 100	55 - 60	85 - 100	50 - 60
Maïs	45	60 - 100	70 - 85	45 - 55	75 - 85	45 - 50
	70	80 - 160	55 - 85	40 - 55	60 - 85	40 - 50
	90	140 - 200	70 - 85	45 - 55	75 - 85	45 - 55
	110	160 - 220	55 - 70	40 - 50	60 - 75	40 - 45
Sorgho	50	50 - 100	70 - 85	45 - 55	75 - 85	45 - 55
	80	130 - 180	55 - 85	40 - 55	60 - 85	40 - 50
Colza	25	120 - 160	85 - 100	55 - 60	85 - 100	50 - 60
	30	140 - 200	85 - 100	55 - 60	85 - 100	50 - 60
	35	160 - 220	85 - 100	55 - 60	85 - 100	50 - 60
Soja - Féveroles - Lupin		0	90	60	95	55
Pois		0	110	70	110	60
Tournesol	18	0 - 40	70 - 85	45 - 55	75 - 85	45 - 50
	24	0 - 40	55 - 70	40 - 50	60 - 75	40 - 45
	30	0 - 60	50 - 70	35 - 45	55 - 75	35 - 45
Prairies - Couvert végétal - Jachère			Prendre en compte l'effet prairie - calcul spécifique			

*Reliquats pour cultures de printemps = Azote résiduel du précédent + Minéralisation de printemps jusqu'au sen